

.....  
MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

.....  
CELLULE DE SUIVI DU PROGRAMME  
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE  
.....

Dakar le 16 juillet 2008

### NOTE AU COORDONNATEUR DE LA CSPLP

**Objet :** Propositions pour le suivi des actions prioritaires de l'axe 3 du DSRP  
« Protection sociale et Gestion des risques de catastrophes ».

Cette note a pour objet de soumettre à votre appréciation nos propositions pour une meilleure organisation du suivi des actions de l'axe 3 du DSRP dont nous avons la responsabilité du pilotage du module. Les propositions tournent autour des aspects importants et sur lesquels nos partenaires ont eu à nous faire part de leurs préoccupations, suite à la tenue de la revue conjointe du DSRP, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Il s'agit de :

- La nécessité de continuer à respecter les principes de la participation qui ont marqué la conduite du processus du DSRP depuis le début ;
  - la nécessité de revoir la stratégie de pilotage de l'axe 3 du DSRP au niveau de la CSPLP ;
  - la nécessité de mettre en œuvre un mécanisme de mobilisation et de concertation des acteurs sociaux (des ministères techniques, des OSC, des groupes multisectoriels tels que énergie, VIH/SIDA, emploi) et des partenaires techniques et financiers intervenant autour de la protection sociale et de la gestion des risques de catastrophes ;
  - la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action articulé aux autres axes du DSRP, en général et à la SNPS en particulier.
- Par rapport au **premier aspect**, il s'agit de procéder à l'intégration des observations du groupe 3 dans le rapport final de la revue, conformément aux attentes des membres du groupe.
  - Par rapport au **second aspect**, nous pensons qu'il serait opportun, en vue de répondre à l'attente de nos partenaires, de réorganiser le suivi de cet axe 3 en lui accordant plus d'intérêt et en rehaussant notre niveau d'engagement à suivre l'exécution des actions prioritaires retenues dans le DSRP. Il s'agira pour la cellule d'institutionnaliser une approche de suivi régulier et permanent de l'ensemble des projets/programmes de protection sociale et de gestion des risques de catastrophes qui sont en cours de formulation ou d'exécution. Ainsi la Protection sociale faiblement dotée en ressources selon les PTF, pourrait faire l'objet d'une meilleure allocation budgétaire.

A cet effet, les deux agents de la cellule qui sont chargés du pilotage du module de l'axe 3, en l'occurrence **Madame Fatou DIOUF** et **Monsieur Assane NIANG** doivent davantage être

responsabilisés dans l'accomplissement de leur travail de manière à leur permettre d'oeuvrer en collaboration avec les partenaires de la CSPLP, à la réalisation de résultats satisfaisants qui aideront à valoriser les initiatives menées par les acteurs sociaux et partenaires techniques en faveur de la protection sociale et de la gestion des risques de catastrophes. La documentation de ces expériences à travers l'élaboration de rapports trimestriels de suivi des différents programmes, et des notes mensuelles d'information, permettront à la cellule dans le cadre de la préparation de la prochaine revue annuelle, de disposer à temps d'informations sur leur l'état d'avancement, sur les résultats et leurs impacts. Il vous revient donc d'entériner la proposition de répartition des tâches ci-jointes à travers une note de service et de faciliter au besoin la prise de décisions pour le bon déroulement des activités (Voir tableau).

- Concernant le **troisième aspect**, il convient de voir comment redynamiser le comité de pilotage qui avait été créé pour accompagner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS), mais aussi de mettre en place un comité technique de suivi et un comité scientifique consultatif. Le comité technique aura pour rôle de favoriser la concertation et les échanges entre acteurs sur les orientations de la SNPS, sur les activités des programmes, sur le choix et la validation des indicateurs. Ce comité veillera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'appropriation de la SNPS par l'ensemble des départements ministériels concernés et par les partenaires sociaux. L'objectif est de favoriser l'intégration de la problématique de la protection sociale dans l'élaboration des CDSMT dans les secteurs et ministères cibles (santé, éducation, emploi, etc...) ainsi que dans les programmes. Des efforts doivent être faits pour une bonne prise en charge de la protection sociale multi sectoriels, dans leur cadre des dépenses. Quant au comité scientifique, il pourra aider à faire avancer la réflexion sur la pauvreté et son articulation avec les stratégies de prise en charge des groupes vulnérables. Ce comité en relation avec le laboratoire genre de l'IFAN, les structures ministérielles, les ONG et les Organismes Internationaux sera chargé de porter les idées et de valoriser les bonnes pratiques en matière de protection sociale et de gestion des risques de catastrophes.
- Pour le **quatrième aspect**, le groupe de travail sur l'axe 3 qui s'est réuni le 9 juillet 2008 pour faire l'évaluation de la revue conjointe a retenu qu'il fallait continuer à soutenir la mobilisation et à aller maintenant vers l'élaboration d'un plan d'action de mise en œuvre de la SNPS. Sur ce point, l'UNICEF s'est engagé à commettre un consultant pour appuyer la réalisation de cet exercice. En collaboration avec le dispositif de la CSPLP et des ministères concernés par la SNPS, le consultant proposera un plan d'action qui sera validé avec les partenaires techniques et approuvé par le gouvernement à l'occasion d'un conseil ministériel ou présidentiel.

Attentifs à vos instructions.

Fatou DIOUF

Assane NIANG

**PROPOSITION DE LA REPARTITION DES TÂCHES POUR LE SUIVI DES ACTIVITES DE L'AXE 3 DU DSRP : PROTECTION SOCIALE ET GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES**

<b>STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE (SNPS)</b>	
<b>Intitulé des Secteurs ou Domaines</b>	<b>Responsables / Activités à suivre</b>
<b>REFORME ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES FORMELS DE SECURITE SOCIALE</b>	Assane NIANG Processus de réforme et de renforcement du système formel de Sécurité sociale
<b>EXTENSION DE LA PROTECTION SOCIALE</b>	Assane NIANG Programmes de Protection sociale des ruraux et des routiers
<b>PREVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS ET CATASTROPHES</b>	Assane NIANG Programme de Réduction des Risques de Catastrophes
<b>PERSONNES AGEES OU AINES</b>	Assane NIANG Plan Sésame
<b>PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA</b>	Assane NIANG Programmes de prise en charge des PVVIH et des OEY
<b>JEUNES</b>	Fatou DIOUF Programmes pour l'emploi des Jeunes
<b>ENFANTS EN SITUATION DE VULNERABILITE</b>	Fatou DIOUF Programme pour la Protection des Droits de l'enfant
<b>PERSONNES HANDICAPEES</b>	Fatou DIOUF Programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC)
<b>FEMMES EN SITUATION DE VULNERABILITE</b>	Fatou DIOUF Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité dans le Genre (SNEEG)
<b>PERSONNES DEPLACEES ET REFUGIEES</b>	Fatou DIOUF Programme de Relance des Activités socio-économiques de la Casamance

Pour chacune des activités à suivre, il faudra faire l'état d'avancement et en tirer un plan d'action.

- Activité 1 Atelier régional de partage sur le suivi des indicateurs du DSRPII**  
**Objectifs:** 1) partager les indicateurs retenus pour le suivi de la mise en œuvre du DSRP articulation avec le niveau régional, 2) échanger sur les outils et méthodes appropriés pour re

**Budget prévisionnel**

Désignation	Quantité	CU
Restauration	40x2j	4 000
Pause café	40x2j	2 500
Transport participants		
Saint-Louis	25x2j	5 000
Hors Saint-Louis	10	15 000
Hébergement/diner	10x 2j	15 000
Prise en charge personnes ressources	5x2j	50 000
Prise en charge facilitateur	1x4j	75 000
Fournitures	40	1 500
Reprographie et Divers	forfait	100 000
<b>Total</b>		

- Activité 2 Préparation de la revue du DSRPII 2008 et de la conférence régionale d'harmonisation**  
**Objectifs:** 1) Assurer un caractère participatif et une bonne appropriation du processus régional, 2) Collecte d'informations et élaboration des supports de travail pour la revue annuelle conférence d'harmonisation (matrice des interventions par collectivité locale, plate forme mini

**Budget prévisionnel**

Désignation	Quantité	CU
Restauration	30	3 500
Frais de secrétariat	forfait	
total		
Total 24 CL		
Prise en charge équipe technique	50h/j	35 000
Carburant	500 l	600
chauffeur	12h/j	20 000
<b>Total général</b>		

- Activité 3 Elaboration rapport général de la revue annuelle DSRPII**  
**Objectif:** Assurer une contribution de qualité de la région de Saint-Louis dans la revue annuelle

**Budget prévisionnel**

Désignation	Quantité	CU
Réunions de travail du comité de suivi restreint (8pers)	6	80 000
Réunions de travail du comité de suivi (35pers)	3	175 000
Prise en charge personnes ressources	50/j	40 000
Frais de secrétariat(fournitures, reprographie et divers)	forfait	
<b>Total</b>		

- Activités 4 Atelier de partage sur la prise en charge de la Stratégie Nationale de Protection Sociale**  
**Objectifs:** 1) Contribuer à la vulgarisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale risques et catastrophes ainsi que sa prise en compte dans les priorités des politiques et int local; 2) Identifier les opportunités de partenariat et les mécanismes d'intervention en fav

**Budget prévisionnel**

<b>Désignation</b>	<b>Quantité</b>	<b>CU</b>
Restauration	70x2j	4 000
Pause café	70x2j	2 500
Transport participants		
Saint-Louis	30x2j	5 000
Hors Saint-Louis	35	15 000
Hébergement/diner	35x 2j	15 000
Prise en charge personnes ressources	5x2j	50 000
Prise en charge facilitateur	1x4j	75 000
Fournitures	70	1 500
Reprographie et Divers	forfait	150 000
<b>Total</b>		

et réfléchir sur leur  
enseigner les

Montant
320 000
200 000
-
250 000
150 000
300 000
500 000
300 000
60 000
100 000
<b>2 180 000</b>

au niveau local et  
elle du DSRP II et la  
male des

Montant
105 000
15 000
120 000
2 880 000
1 750 000
300 000
240 000
<b>5 170 000</b>

Ile du DSRP II

Montant
480 000
525 000
2 000 000
200 000
<b>3 205 000</b>

**et la Gestion des Risques et Catastrophes**

et de gestion des  
interventions au niveau  
pour des groupes

<b>Montant</b>
560 000
350 000
-
300 000
525 000
1 050 000
500 000
300 000
105 000
100 000
<b>3 790 000</b>

**14 345 000**